



Bulletin Municipal de
Marmoutier

N°35 Juin 2015

**La
dernière
orchidée
sauvage
de la
Kopp**



ADRESSES UTILES

MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle B.P.25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.70.60.08
Télécopie : 03.88.70.69.68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h/14h-18h
Le vendredi : 8h-12h/14h-17h
Fermeture : mercredi matin
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER SOMMERAU

1, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.03.22.10
Télécopie : 03.88.70.64.14
Président : M. Jean-Claude WEIL
Lundi et mercredi 09h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

TRÉSORERIE

Recouvrement des impôts (impôts sur le revenu, mensualisation et délais de paiement, taxes d'habitation et foncières...) :
Services des impôts des particuliers et des entreprises
11, rue Sainte Marie - B.P. 80129
67703 SAVERNE Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Services des communes et intercommunalité (paiement et demandes de renseignements sur les factures d'eau, ordures ménagères, etc...) :
Trésorerie de Saverne Collectivités
14, rue du Tribunal - 67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 01 86 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.60.04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.03.22.31
Du lundi au vendredi : 09h -12h/14h-16h30
Le samedi : 09h-12h

SYNDICAT D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE SAVERNE-MARMOUTIER

67700 Saverne
Tél. : 03.88.91.66.98 - Télécopie : 03.88.91.10.30
Président : M. Roger MULLER

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03.88.19.29.19 - Télécopie : 03.88.81.18.91

GAZ DE FRANCE

Dépannage gaz - Tél. : 0800.47.33.33

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

18, rue des Écoles - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.87.99
Site : <http://biblio.marmoutier.free.fr>
Responsable : Madame Véronique BILGER

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MARMOUTIER

1, rue du Général Leclerc - B.P. 5
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.71.46.84 - Télécopie : 03.88.71.44.07
Président : M. Jean-Paul VOLKRINGER

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.83.38
Directrice : Mme Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03.88.70.62.44

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - Marmoutier
Directrice des écoles maternelle et élémentaire
à compter de la rentrée de septembre 2014 :
M^{me} Christelle MORGENTHALER

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.66.78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'île aux enfants »

4 Chemin du Schlossgarten
67440 MARMOUTIER
Tél. : 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM de Saverne

(collecte des ordures ménagères)
67 700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80

PERMANENCE DES SERVICES SOCIAUX DU CG67

1, rue du Général Leclerc - Marmoutier
ASSISTANTE SOCIALE : Mme Brigitte HEIDINGER
Permanence le lundi et le jeudi de 14h à 16h
sur RV
Tél. : 03.69.33.20.35
PUERICULTRICE DE SECTEUR : Mme Laëticia WINCKEL
Permanences les lundis matin de 9h à 12h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Florent FRITZ
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle Marmoutier
Tél. : 03.88.70.61.42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48, Rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03.88.70.20.15

URGENCES : > PORTABLE : 112

- > SAMU : 15
- > Pompiers : 18
- > Medecins de garde : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie-salle B le 3^e mardi des mois pairs
de 15h30 à 16h30.
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM : 1013 (particuliers)
– 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises)
accessibles 7j/7 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...),
dérangements collectifs – délai d'intervention
48 h

INFOS PRATIQUES

NOUVEAU SERVICE :

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. MARTIN OSTER – Permanences en mairie salle B tous les jeudis à partir de 14 heures – sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie 03 88 70 60 08).

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES : la liste est disponible sur le lien <http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE :

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h
Mercredi : 13h à 19h
Samedi : 9h-12h et 13 h-18 h
Plus d'informations : www.smictomdesaverne.fr

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE : Lundi 13 juillet – départ du Cortège de la Retraite aux Flambeaux à 21 h30 au croisement de la rue de Lettre/rue du Sindelsberg ; bal à la salle communale animé par le Trio

Schwarzwald et petite restauration proposée par l'Amicale des Chauffeurs Routiers

RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL : Elections régionales les dimanches 6 et 13 décembre 2015

TONDEUSES – DÉCHETS DE JARDINS :

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes :
- Samedi entre 12 h et 14 h
- Dimanche et jours fériés toute la journée
Il est également rappelé que le Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardins et végétaux (article 84 RSD).

PROPRETÉ CANINE :

La mairie distribue gratuitement des sacs plastiques destinés à recueillir les déjections canines.
Merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac Attitude » !

> EDITORIAL

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS

Le 8 Mai a marqué la commémoration du 70ème anniversaire de la victoire de 1945 et aussi la fin de la guerre de 1935/1945 en Europe. Cette guerre a révélé au monde le vrai visage du fascisme qu'il soit allemand, italien, japonais ou autre, avec un sommet d'horreurs et d'inhumanité jamais atteint et, à la clé, plus de 50 millions de morts, des millions de blessés dans leurs corps et dans leurs cœurs et des destructions incommensurables. Nous avons pris part à ces manifestations mémorielles, notamment le 29 avril 2015 pour marquer le souvenir des 42 officiers alsaciens déportés parce qu'ils ont osé dire « Non », en respectant ainsi leur serment. Que l'ensemble des actrices et acteurs de cette journée de commémorations soient remerciés : le Colonel Zorn, initiateur de cette journée, les associations patriotiques, le Souvenir Français, l'Etat, l'Armée, la Paroisse, les élu(e)s, les bénévoles et nos amis allemands de Sasbach. Ils ont contribué à la réussite de cette journée-mémoire. Cette année le 22 Novembre, jour anniversaire de la Libération de Marmoutier, nous allons à notre tour pour Marmoutier marquer la mémoire des trois dernières guerres et la paix retrouvée. Les cérémonies de « mémoire » sont importantes ; Primo Levi, comme d'autres, a prévenu que ceux qui oublient leur histoire sont condamnés à la revivre.

Pour revenir à une autre actualité locale, les budgets communaux et intercommunaux ont été votés sans augmentation des taux des impôts locaux. Ces dépenses prévisionnelles permettent d'engager des travaux urgents et d'en programmer d'autres. Alors que fin mai a marqué l'achèvement des travaux de construction

du sas de la salle polyvalente, la construction de la nouvelle salle multifonctions destinée aux élèves de l'école primaire et au monde associatif devrait être engagée à la fin de cette année. Le grand parking du Schlossgarten sera définitivement aménagé au courant de l'été, pendant les vacances scolaires. Dès ce semestre, les études de faisabilité démarreront pour les rues du Stade, de Dimbsthal et de l'Ackerhof. Par contre nous sommes profondément désolés du blocage systématique par des élu(e)s « hors Marmoutier » qui sabotent nos projets essentiels, notamment l'extension de notre zone commerciale et industrielle sur 6.5 ha, alors que tous les voyants sont au vert. La micro-brasserie du « Restaurant Alsacien » est également bloquée. Le CIP est malmené par les opposants au projet, alors que les travaux s'achèvent fin mai et qu'il s'agit d'un projet d'excellence pour notre territoire. Cette destruction systématique du développement de Marmoutier est incompréhensible. Heureusement que le projet « CARITAS-Air et Vie » est resté entre les mains de la Commune, sinon il aurait subi le même sort. Je vous tiendrai informés de cet état de fait dramatique.

Que ce début d'été vous soit bénéfique, ainsi qu'aux élèves confrontés aux examens, et les vacances sont proches pour recharger les batteries.

Le Maire
Jean-Claude WEIL

> LA CONCILIATION : UN SERVICE DE VOTRE COMMUNE

LA JUSTICE DES PETITS CONFLITS LA CONCILIATION : UN SERVICE DE VOTRE COMMUNE

Les petits conflits entre particuliers font partie de la vie en communauté, mais ils peuvent empoisonner l'existence.

Pour autant, on hésite à saisir la Justice : c'est compliqué, long, couteux en temps et, parfois, en argent (déplacements, expertises etc.), et l'issue n'est pas toujours conforme à ce que l'on espérait.

Il existe pourtant un mode de résolution simple, rapide et gratuit : c'est la conciliation.

Les parties à un litige peuvent saisir le Conciliateur soit ensemble, soit séparément : le conciliateur les invite alors à une réunion au cours de laquelle chacun expose son point de vue : le conciliateur écoute, organise les débats et, le cas échéant, oriente la discussion en vue d'aboutir à une solution.

QUI est le conciliateur de votre commune ? Depuis le 8 janvier 2015, Monsieur Martin OSTER nommé conciliateur de justice dans le canton de MARMOUTIER, par ordonnance du 17 Octobre 2014 de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de COLMAR. Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté.

QUELS LITIGES ? Tous les litiges à l'exception des conflits avec l'Administration, les affaires familiales et le droit du travail.

COMMENT saisir le conciliateur de justice ? Prenez rendez-vous auprès de la Mairie de la Commune de MARMOUTIER : ☎ 03 88 70 60 08

QUAND et Où ? Tous les jeudis de 14 à 18 heures, Mairie de MARMOUTIER, salle B.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du Conseil Municipal sont les suivantes :

Séance du 27 novembre 2014 : Par 13 Voix POUR et 8 Voix CONTRE, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la préemption par M. le Maire de l'immeuble situé 3 rue des Romains afin d'aménager un porche et un parking à proximité des commerces du centre bourg ;

Séance du 29 janvier 2015 :

Attribution d'une subvention de 810 € au Collège Léonard de Vinci au titre de l'organisation d'une classe de neige pour les élèves de cinquième ;

Subvention annuelle de 6 995 € à l'association Le Bonheur est dans le Pré dans le cadre de la Convention d'objectifs triennale (organisation du marché D'Wacht tout au long de l'année, notamment) ;

Présentation du dossier de construction d'une salle multifonctions au Schlossgarten pour l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ;

Association au groupement de commandes passé par le Centre de Gestion 67 pour l'élaboration d'un DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels) ;

Restauration de la Croix du Cimetière Communal pour 2300 €

Avis favorable de l'assemblée à l'adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Séance du 19 mars 2015 :

Approbation du Compte de Gestion et du Compte administratif 2014 qui font apparaître les résultats suivants :

LIBELLÉ	PRÉVISION	RÉALISATION
Section de fonctionnement		
Dépenses	1 603 050,22 €	1 036 399,01 €
Recettes	1 603 050,22 €	1 407 040,17 €
EXCÉDENT		370 641,16 €
Section d'investissement		
Dépenses	796 920,96 €	163 545,66 €
Recettes	796 920,96 €	64 788,21 €
DÉFICIT		-98 757,45 €
RÉSULTAT		271 883,71 €

Bilan des opérations immobilières 2014 :

Désignation	Réf. Cadastrales / Adresse	Superficie
Immeuble bâti	3, rue des Romains S3P147	6,9 ares

Propriétaire(s)	Prix net	Date de décision
M. WIDIEZ	90 000 €	28/11/2014

Affectation du résultat

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2014	734 177,32 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	307 244,71 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	426 932,61
Total affecté au c/1068 :	
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2014	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Décision d'apporter la garantie communale à CARITAS ALSACE pour un emprunt de 100 000 € contracté auprès de la MSA pour la réalisation des travaux de réhabilitation du site de AIR ET VIE ;

Subventions 2015 aux associations Culture et Loisirs :

ASSOCIATION	Subvention 2015	Subvention 2014 pm
COUNTRY CLUB LET'S DANCE	1 010 €	1 045 €
AECM Club canin	900 €	940 €
MAURIROCK	1 665 €	1 765 €
AMIS DES ORGUES	620 €	620 €
LA FORGE	1 040 €	1 085 €
CHORALE STE CÉCILE	1 020 €	1 020 €
CLUB DE L'AMITIÉ	1 120 €	1 140 €
DU SAPIN AU BAOBAB	620 €	620 €
COMMUNES SANS FRONTIÈRES	910 €	760 €
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ	905 €	1 000 €
CLUB VOSGIEN	990 €	965 €
ETPM TROMPES DE CHASSE	840 €	725 €
SABOTS RANDO	360 €	- €
ÉCLAIREURS	- €	315 €
TOTAL	12 000 €	12 000 €

Décision de verser une subvention de 549 € à la coopérative de l'école primaire au titre du soutien à l'activité natation ;

Acquisition de terrains pour constitution de réserves foncières pour un montant de 3 176 € ;

Décision de lancer un appel à concurrence pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'une salle multifonctions au Schlossgarten ;

Soutien, par 13 Voix Pour et 8 Voix Contre, au projet d'installation d'une brasserie artisanale à l'hôtel-restaurant L'Alsacien et demande auprès de la communauté de communes de transférer ce bâtiment à la commune à l'euro symbolique, compte tenu des travaux à engager.

Séance du 9 avril 2015 :

Vote de la proposition de budget 2015 qui s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 823 126.61 €	1 823 126.61 €
INVESTISSEMENT	1 225 840.35 €	1 225 840.35 €
dont		
• Restes à réaliser BP 2014		442 958,00 €
• Solde d'exécution reporté c/001		135 713,29 €
TOTAL BUDGET	3 048 966,96 €	3 048 966,96 €

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

Opération 84 – Abbatale : Restauration des stalles du Chœur – crédits de 24 000 € ;

Opération 88 – Parking Centre Ville : création de places de stationnements à l'arrière de l'ancienne perception – crédits de 15 000 € ;

Opération 109 – Atelier Municipal : 10 000 € extension de l'atelier – crédits de 10 000 € s'ajoutant au reste à réaliser de 28 000 € ;

Opération 133 – Ancienne maternelle : restauration des façades et mur de clôture du parking arrière – crédits de 15 000 € ;

Opération 135 – Aménagement rue du Plan : démolition d'immeuble vétuste et création d'accès arrière à la salle communale – crédits de 41 000 € ;

Opération 136 – Mur Blanc : restauration du mur et pose de deux portails – crédits de 25 000 € ;

Opération 137 – Immeuble 3 rue des Romains : restauration du mur de clôture, aménagement du bâtiment – crédits de 60 000 € ;

Opération 138 – Opérations foncières : acquisition de terrains – crédits de 10 000 € (pour rappel 116 000 € reportés de 2014) ;

Opération 140 – Acquisition matériel et outillage : tonnelles à reconfectionner – crédits de 5 000 € ;

Opération 141 – Equipement services techniques (outillage) – crédits de 10 000 € ;

Opération 150 – Eclairage public : rénovation du réseau d'éclairage public de la rue principale – crédits de 80 000 € (pour rappel 43200 € de report 2014) ;

Opération 151 – Aménagement Schlossgarten : étude et mise en place de l'éclairage public et des plantations dans le cadre de l'aménagement du parking – crédits de 15 000 € ;

Opération 153 – Musée : restauration du plafond polychrome de la lingerie – crédits de 6 000 € ;

Opération 161 – Aménagement du cimetière : création d'un espace de tri sélectif et restauration du mur, pose d'un portail – crédits de 5 000 € (report de 5 020 € pour la stèle en granit) ;

Opération 168 – Illuminations abbatale : report d'un crédit de 95 238 € à reverser à l'intercommunalité suite aux travaux de voirie et d'éclairage public rue du Couvent ; Opération 172 - Signalétique, équipement urbain : acquisition d'un tableau d'affichage électronique, sécurisation rue Biegen (pose de ralentisseurs)-crédits de 10 000 €

Opération 174 – Salle Polyvalente : chantier de construction d'un sas et remplacement du tableau de score – crédits de 20 000 € (report de 149 000 € de 2014)

Opération 175 – Salle multifonctions : construction d'une salle au Schlossgarten – crédits de 302 083 €

Opération 177 – Espaces verts : réhabilitation du terrain de l'ancienne décharge Steingruben

Opération 188 – Eglise du Sindelsberg : pose d'un paratonnerre – crédits de 5 400 €

Opération 192 – Equipement mairie : aménagement d'un local à archives sous les combles – crédits de 23 000 €

Opération 200 – Plan Local d'Urbanisme : études - crédits de 20 000 € ;

Maintien des taux d'imposition de 2014 :

DÉSIGNATION DES TAXES	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe d'habitation	6,59 %	6,59 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,17 %	4,17 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,12 %	24,12 %
Cotisation Foncière des Entreprises	5,89 %	5,89 %

Ventilation des subventions 2015 :

LIBELLÉ	p.m. 2014	2015
ADRESS	- €	62,00
ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS	12 000,00€	12 000,00€
ASSOCIATIONS SPORTIVES	15 000,00 €	15 000,00 €
AMICALE DES MAIRES DU CANTON	500,00 €	500,00 €
ASSOCIATION DES MAIRES 67	744,00 €	733,00 €
AMICALE DE PERSONNEL	1 500,00 €	1 500,00 €
AMIS ORGUE SILBERMANN PRINTEMPS RHENAN	190,00 €	800,00 €
ARTS ET LUMIÈRES EN ALSACE	250,00 €	250,00 €
BONHEUR EST DANS LE PRÉ	6 995,00 €	6 995,00 €
CARAVELLE SYMPOSIUM		15 000,00 €
COLLEGE CLASSE DE NEIGE	1 080,00 €	810,00 €
CROIX ROUGE	500,00 €	500,00 €
DON DU SANG	250,00 €	250,00 €
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - PISCINE		549,00 €
ÉCOLE ZWISPRACHIGKEIT		54,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100,00 €	100,00 €
ICE	3 000,00 €	3 000,00 €
JEUNES POMPIERS	250,00 €	250,00 €
OMSLC ANNUELLE	8 100,00 €	6 100,00 €
OMSLC CARNAVAL	- €	2 000,00 €
Foyer OBERHOLZ	500,00 €	500,00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	500,00 €	500,00 €
SPA SAVERNE	1 430,00 €	1 430,00 €
UNIAT	700,00 €	700,00 €
ZUNFT MESSTI	1 100,00 €	1 100,00 €
TOTAL SUR DÉLIBÉRATION	17 311,00 €	1 116,00 €
TOTAL C/6574	72 000,00€	72 000,00€

FÊTES DES AÎNÉS

« LES AÎNÉS MAURIMONASTÉRIENS À L'HONNEUR »

Dimanche 8 février, temps quelque peu maussade, mais cela n'a pas empêché nos Aîné(e)s de venir passer une journée agréable dans la salle polyvalente. Dès 11h00, et petit à petit, ils arrivent d'un pas encore vaillant pour la plupart, car c'est dès la 70^{ème} année que ce cadeau leur est offert. Quoi de plus normal ! Car il ne faut pas oublier que la roue tourne... et nous nous en approchons Tous !

C'est ainsi une tradition qui remonte bien loin dans le temps et dans la vie de la commune. C'est le CCAS (Centre Communal des Actions Sociales) qui est en charge de l'organisation de cette manifestation.

Que du bonheur ! Nos Aînés, bien au chaud, n'attendent qu'une chose: que la fête commence. C'est parti avec l'apéritif (avec modération) et son « amuse bouche », hors d'oeuvre...



Pendant que tout le staff du CCAS s'affaire à gérer au mieux le cours de l'histoire, notre Jacky, s'éclate sur son clavier et caresse des lèvres son micro chanteur! Les minutes courent, voilà que le retard commence à pointer le bout son nez, mais rien de grave, c'est dimanche et tout peut arriver! Le restaurant prestataire

de service, mieux connu sous le nom de « Le Gourmet », gère, gère... ce n'est pas toujours évident dans une salle de sports ; mais tout va bien et le baeckeoffe avance assiette après assiette, pendant que le groupe folklorique « d'Sonnenrose von Jettterswiller-Enfants » danse et s'amuse montrant une parfaite coordination d'ensemble. Par instant les cliquetis des fourchettes et des couteaux viennent compléter la partition musicale. Encore du bonheur avec la Chorale Ste Cécile qui à



son tour interprète les chants choisis pour la circonstance, en lien avec l'Alsace, car le thème retenu pour cette édition était cette belle région, qui tient tant à coeur, encore plus depuis peu (!). A nouveau le groupe folklorique « Adultes », puis le fromage, re-la Chorale etc...pour finir avec le dessert et un peu plus tard le.... goûter/café. Petit entr'acte: petits discours du vice-président, du maire...et surtout honneur aux époux, doyenne et doyen de la salle, 93 ans, Mme Anne-Léonie et M. Camille Lehman, qui se sont vu remettre un bel arrangement floral.

La fin de l'après midi est bien là et avant de laisser les volontaires continuer à danser, Madame la Présidente du groupe folklorique retrace un peu l'histoire des différentes robes et costumes variés que les danseurs ont revêtus. On apprend à tout âge !



C'est vers 18h00 que les premiers convives nous disent « au revoir » et nous complimentent parfois sur le fait d'avoir passé une agréable journée dans cette salle que le « staff » avait décoré d'objets alsaciens..., compliments qui ont encouragé l'équipe organisatrice et qui ont récompensé leurs efforts et leurs dévouements.

CCAS/JLM

Photos GRAD : possibilité de visionnage et vente auprès du photographe.





Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission « **Accompagnement de personnes en perte d'autonomie** » du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, **Ambre, Justine, Marie et Benjamin**, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements.

Contacts :

Conseil Général du Bas-Rhin

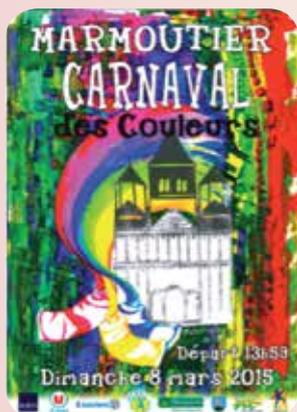
Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable - logement@cg67.fr

- ZIEGLER Marie & ELUSUE Justine 03.88.76.63.35 justine.elusue@cg67.fr

marie.ziegler@cg67.fr

- SCHMITT Ambre & HUBERT Benjamin 03.88.76.66.98 ambre.schmitt@cg67.fr

benjamin.hubert@cg67.fr



Cette année le carnaval s'est déroulé un petit peu plus tard que d'habitude, le 8 mars. Période, en fait, mieux adaptée, pour la météo d'une part, mais aussi du fait que nos voisins d'outre Rhin sont plus disponibles quand il s'agit de trouver les groupes animateurs de la cavalcade. Un relatif beau temps régnait ce jour là. Pas de problème, il faisait même bon ! Tout s'est déroulé comme cela avait été prévu !

Le thème 2015 avait été décidé en collaboration avec les écoles primaires et le périscolaire, soit :

« Le carnaval des couleurs ».

C'est une pratique que le comité tient à conserver, car le but est que les différentes classes puissent « plancher » sur le sujet. Excellente participation cette année encore de leur part ! Bravo, Cher(e)s Elèves et Enseignant(e)s. Quelques semaines avant la date fatidique, commence la construction de la « sorcière » et à l'instar des nombreuses années précédentes, elle a été pensée, construite et habillée par la même petite équipe. Vous la connaissez cette équipe toujours les mêmes qui la composent. Le départ de la cavalcade fut donné à 13h59, soit 14h20 !!! Il faut bien sûr, toujours un peu plus de temps pour se mettre en rang ! Pas facile de composer le cortège, car cette année il y avait de la concurrence, les associations étaient aux rendez-vous, en fait celles qui aiment bien participer et qui méritent un beau coup de chapeau ! : Communes Sans Frontières, Maurirock, Country Club Let's Dance, Football Club Marmoutier, Gym Marmoutier et un petit groupe de Gentes Personnes qui a apporté une touche de « Tétrix »... Merci à Vous Tous ! On a donc essayé de faire un peu de « tétrix » nous aussi avant le départ, en intercalant acteurs et musiques. Nos guggenmusik de cette édition étaient les « Schnoogerfetzter » de Speyer, le « Karnevalgesellschaft Fidelio UHU'S de Karlsruhe, les « Gugge Mal Mol Mussi » de Neuweier et les sympathiques « Diables Rouges » Heinhorn de Saverne, qui nous ont eux aussi spontanément animé cette cavalcade.

Comme d'habitude, je tiens à remercier tout ce « petit monde » qui depuis des années entoure l'organisateur, de sa générosité, de sa gentillesse et de son temps surtout pour donner à notre cité une touche de gaieté, de convivialité et de couleur, l'espace de quelques heures.

Le comité remercie par ailleurs les commerçants généreux, leur aide quant à la communication et Madame (qui se reconnaîtra) pour la belle affiche et le beau tableau du peintre « carnavalesque ».

Le Carnaval de Marmoutier vu par l'école primaire

Une fois encore, les élèves et les enseignants de l'école primaire de Marmoutier se sont investis pour le carnaval, qui a eu lieu le dimanche 8 mars 2015, sur le thème des couleurs.

Les élèves de maternelle ont fabriqué des chapeaux palettes, rouges pour les petites sections, bleus en moyenne section et vert pour les grandes sections.

Les CP/CE1 ont également fait des chapeaux pointus dont les teintes étaient l'orange et le violet !

Les couleurs retenues pour le cycle 3 étaient le jaune et le gris pour diverses créations, et notamment celle de chapeaux tubes de peinture en papier mâché pour la classe de Mme Hamm, de palettes servant à décorer la salle polyvalente pour la classe de Mme Lidloff.

Mme Christophel, enseignante, et M. Wender, directeur du périscolaire, ont élaboré la tête et les mains de la sorcière qui a clôturé le cortège.

La Directrice
OMSLC



ETAT CIVIL

Mariage

BUHEL Mickael et RIVAT Virginie, le 14 mars 2015
 BRUCKER Stéphane et KREBS Géraldine, le 02 mai 2015
 SABBO Guillaume et ZIMMERMANN Audrey, le 09 mai 2015
 SOLDERA Jean-Pierre et METTER Sylvie, le 09 mai 2015

Naissance

SCHWALLER Alice, née le 28 novembre 2014 à Schiltigheim
 GUNDUZ Yusuf, né le 23 décembre 2014 à Saverne
 PIOVESAN Dorian, né le 02 décembre 2014 à Saverne
 EL KHADIR Diyanna, née le 24 janvier 2015 à Strasbourg
 HITTRA Camille, née le 18 février 2015 à Strasbourg
 BALLAND Valentine, née le 12 mars 2015 à Saverne
 DEVECI Elis, née le 24 mars 2015 à Saverne
 SCHNEIDER Jasper, né le 31 mars 2015 à Saverne
 OSSWALD GUTH Swann, né le 09 mai 2015 à Saverne
 Estéban BOULARD, né le 16 mai 2015 à Saverne
 Tylian ULRICH, né le 17 mai 2015 à Saverne

Décès

Mlle ARBOGAST Charlotte, décédée le 23 novembre 2014 à 91 ans.
 M. Albert GLASSER, décédé le 20 décembre 2014 à 62 ans.
 Mme DIETRICH-TRUTTMANN Fernande, décédée le 12 février 2015 à 60 ans.
 M. KOCHENBURGER Emmanuel, décédé le 14 février 2015 à 85 ans.
 Mme BENOIT Gabrielle, décédée le 17 mars 2015 à 94 ans.
 OBERLÉ Maurice, décédé le 21 mars 2015 à 76 ans.
 GASSMANN Louis, décédé le 17 avril 2015 à 89 ans.
 MITTELHEISSER Gilbert, décédé le 21 avril 2015 à 70 ans.
 Mme MEYER Anna, décédée le 29 avril 2015 à 94 ans.
 M. SIGRIST Antoine, décédé le 07 mai 2015 à 75 ans.
 Mme SCHOOR Franceline, décédée le 22 mai 2015, à 94 ans.

90^e anniversaire

BURGARD Georgette, née le 28 janvier 1925
 LERCH Pierre né le 30 mars 1925
 ROETSCH Jeanne, née le 26 avril 1925
 WALCK Marlise, née le 27 avril 1925

95^e anniversaire

DIETRICH Marie, née le 25 décembre 1919

Noces d'Or

Cornélie et Albert LEFEVRE, mariés le 08 janvier 1965

ENQUÊTE INSEE

Enquête statistique sur la santé et les conditions de vie des seniors

L'Insee réalise, du 3 mai au 10 octobre 2015, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou des familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec elles ; Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



INAUGURATION EXPO JUMELAGE À SASBACH



Dimanche le 19 Avril une délégation de Marmoutier s'est déplacée pour assister à l'inauguration d'une exposition concernant notre jumelage avec Sasbach/Obersasbach dans leur musée de Turenne. C'est à l'initiative du Dr Sebastian Dörfler vom Haus der Geschichte à Stuttgart, qui s'intéressait à l'historique de notre jumelage que cette exposition a vu le jour, d'abord chez eux à Stuttgart, puis celle-ci a été transférée à Sasbach. L'année prochaine, à l'occasion des 20 ans de jumelage, cette exposition sera mise en valeur chez nous à Marmoutier pour marquer l'événement.

Belle leçon de vie à retenir concernant ce jumelage - Travailler à la réconciliation des peuples, alors que ...tant d'hommes, de femmes et d'enfants ont souffert de part et d'autre de nos frontières durant les guerres de 1870, 1914 et 1939 - Se servir du langage universel de la musique pour reconstruire des liens et abolir les frontières - Se servir de la langue alsacienne pour apprendre à se connaître et se comprendre: une belle leçon de vie, d'amitié, une aventure humaine amenée à se pérenniser.



Des membres actifs du jumelage de g à d. : M. Ewald PANTHER, ancien maire de Sasbach, M. Jean-Claude WEIL, maire de Marmoutier, M. Wolfgang REINHOLZ, maire de Sasbach, M. Albert DOLL, ancien maire d'Obersasbach, Dr Sebastian Dörfler (Haus der Geschichte Baden-Württemberg), Mme l'Adjointe Angèle ITALIANO, présidente de l'association Communes sans Frontières (et présence également de Mme Jeannette CLAUSS, conseillère municipale de Marmoutier)

M. Wolfgang REINHOLZ, Maire de Sasbach, et Dr Sebastian DÖRFLER, à l'initiative de cette exposition à la Haus der Geschichte Baden-Württemberg de Stuttgart



Inauguration de l'exposition devant et dans le Musée Turenne de Sasbach

LIBÉRATION DE MARMOUTIER : LA LIBERTÉ, À QUEL PRIX !

La commune de Marmoutier rendra hommage aux hommes et aux femmes qui ont sacrifié leurs vies au nom de la liberté, lors des conflits de la guerre franco-prussienne de 1870, de la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945.

Après la cérémonie de commémoration des 42 officiers alsaciens et mosellans incorporés de force lors de la 2^{de} guerre mondiale le 29 avril dernier et la cérémonie du 11 novembre, une manifestation de plus ample envergure commémorera la libération de Marmoutier le 22 novembre 1944 par la 2^{ème} division blindée du général Leclerc.

Une exposition retraçant ces différents moments ainsi que des objets, vidéos et témoignages aura lieu début novembre à fin décembre dans la salle B de la mairie.

Une conférence à deux voix animée par Lise Pommois, historienne spécialiste de la 2^{de} guerre mondiale US et Pascal Schneider, historien aura lieu à la bibliothèque de Marmoutier vendredi 21 novembre à 19h30 entrecoupée de lectures épistolaires.

La journée du 22 novembre débutera par la célébration d'une messe, suivie d'un rassemblement devant l'usine de tricotage. Un défilé consti-

tué de véhicules militaires, de personnalités militaires et civiles et de tous ceux souhaitant y prendre part, retracera la route prise en novembre 44 par les troupes du général Leclerc. Allocutions, dépôt de gerbes, chants et lectures de texte se succéderont devant le monument aux morts.

Le verre de l'amitié qui se tiendra dans la salle communale sera suivi par un bal de la libération organisée par le club de danse Let's Dance, animé par DJ Blue Eagle où tous danseront sur des airs de musique des années 50 et swing pour fêter cette liberté retrouvée.

Afin d'enrichir et de compléter l'exposition, la ville est à la recherche de photos, informations ou témoignages, documents ou objets, se rapportant à cette période de l'Histoire. Vous pouvez envoyer vos documents à la mairie de Marmoutier à l'attention de Mme Tôldte Ingrid ou la contacter au 03 88 71 44 60 ou par email ingrid.toldte@orange.fr

NB : Drapeaux français en vente à la mairie au prix de 13.17 € TTC (dans la limite du stock disponible)

LA MARSEILLAISE

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras.
Égorger vos fils, vos compagnes!

**Aux armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons**

Que veut cette horde d'esclaves
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour nous, ah! quel outrage
Quels transports il doit exciter?
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

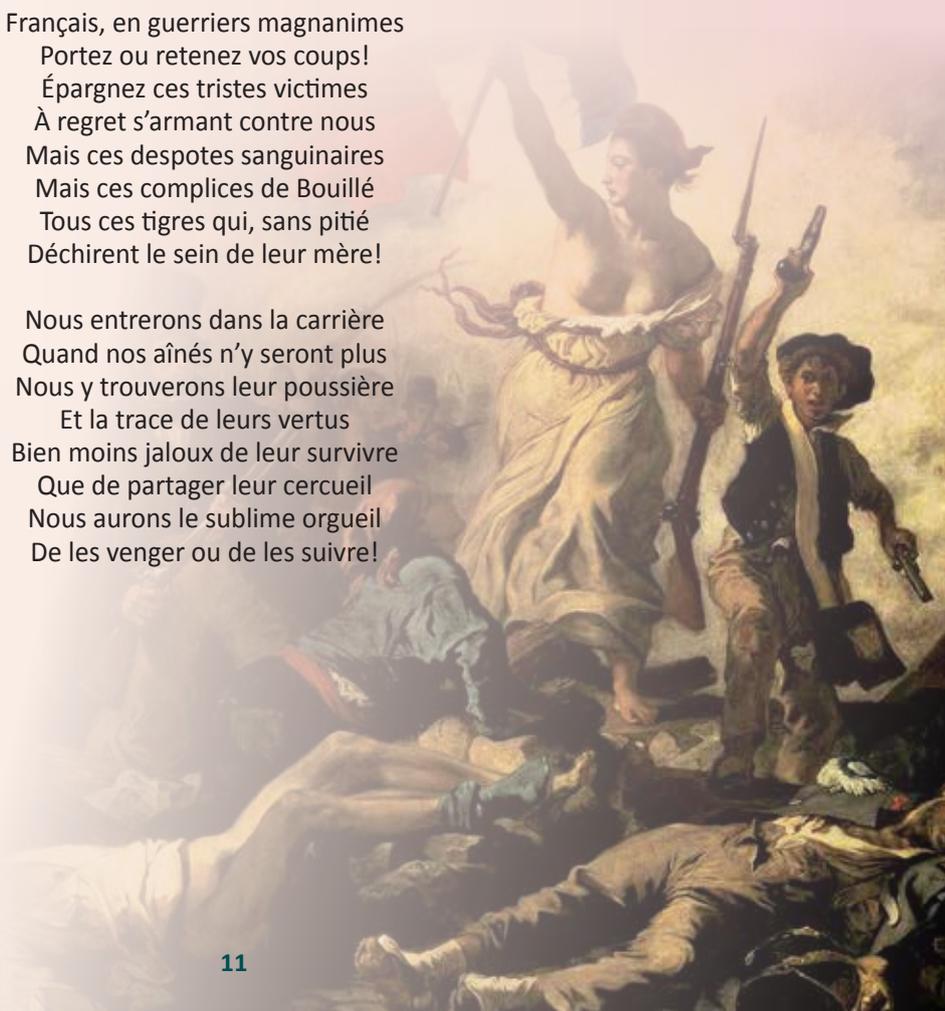
Quoi ces cohortes étrangères!
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fils guerriers!
Grand Dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres des destinées.

Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis
Tremblez! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix!
Tout est soldat pour vous combattre
S'ils tombent, nos jeunes héros
La France en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre.

Français, en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups!
Épargnez ces tristes victimes
À regret s'armant contre nous
Mais ces despotes sanguinaires
Mais ces complices de Bouillé
Tous ces tigres qui, sans pitié
Déchirent le sein de leur mère!

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre!

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!





Après l'armistice entre l'Allemagne et la France, la région de l'Alsace-Lorraine est annexée par l'Allemagne. A partir de 1942, des Français astreints au service militaire devaient rejoindre l'armée allemande. Au printemps 1944, 700 à 800 officiers de réserve sont appelés pour servir volontairement dans la SS. Un premier contingent de 60 officiers est donc convoqué au camp de formation de Cernay. Refusant de rejoindre la Waffen-SS ces hommes adressent une pétition, signée entre autres par 42 Alsaciens, au commandant de l'armée allemande, Adolf Hitler. Dans le but de faire plier les signataires de cette pétition, ils sont déportés en août 1944 au camp de Neuengamme. Seuls 20 officiers de ce groupe de déportés survécurent

Il n'est pas possible de citer toutes les autorités ou représentants des institutions présentes. Avec Monsieur Bierry, président du conseil départemental, avec l'emblème du groupement Nord du SDIS 67, avec le drapeau de l'amicale de Neuengamme et le drapeau des déportés et internés du Bas-Rhin, ce sont 55 drapeaux et 550 invités qui ont répondu présents.

En cette abbaye de Marmoutier où encore aujourd'hui, vous pouvez sentir le souffle des « moines irlandais », les moines fondateurs, la ville a été pour quelques instants le centre de l'Alsace, la voix de l'Alsace et surtout le cœur de l'Alsace avec les familles des « 42 » officiers déportés à Neuengamme. La cérémonie a été simple, humble et a mis les descendants de ce groupe d'officiers au centre de l'intérêt. Au-delà du « devoir de Mémoire », la cérémonie a aussi mis en exergue le fait que des officiers français sont à nouveau à Hambourg dans le cadre de leur formation de base d'officier et que des



Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et les Présidents des Conseils Régionaux d'Alsace, de Lorraine et Champagne Ardennes, les sénateurs, députés, tous les conseillers départementaux du Bas-Rhin et Haut-Rhin, maires et autorités de la région, le maire de Kaiserslautern et de Berlin, l'ambassadeur de France à Berlin et le Consul Général français du Bade-Wurtemberg, le président d'honneur de l'amicale des anciens et amis du 15-3, le commandant de la Zone de Défense et Sécurité Est, le Gouverneur Militaire de Strasbourg, les autorités civiles dont le député de Molsheim et le maire de Mutzig et les autorités militaires, les amicales et les délégations du Souvenir Français comptaient parmi les 1200 invitées initiaux.

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la Libération des Camps, la ville de Marmoutier et la ville de Waselonne, en étroite collaboration avec l'Amicale des Anciens et Amis du 153ème Régiment d'Infanterie et le Souvenir Français, ont rendu un hommage solennel le 29 Avril 2015 aux « 42 » officiers réfractaires et en particulier aux 22 officiers « Mort pour la France ».



officiers allemands sont pleinement intégrés dans le cursus de Saint Cyr Coetquidan. La présence du Général d'Armée Cuche, initiateur du programme et du général Pfrenge, ancien commandant de l'Ecole d'officiers de l'Armée de Terre allemande de Dresde qui a accueilli les premiers Élèves Officiers en Formation Initiale en Allemagne, a donné à cet aspect un relief particulier. Pour clore la cérémonie, avant la réception de qualité, avec le drapeau des anciens de la 2eme DB, les élèves ont chanté le chant de la Division de Fer, division Leclerc qui a libéré Marmoutier en 1944.

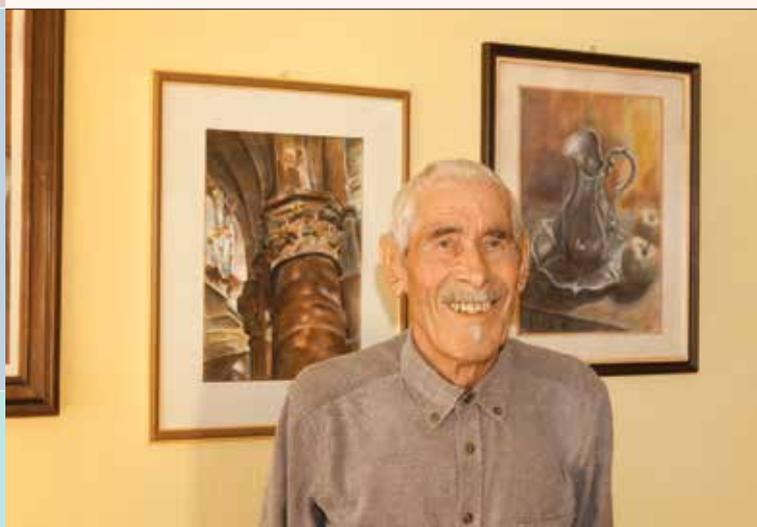
La ville adresse un remerciement chaleureux aux bénévoles et aux commerçants (Flore et Sens, La Couronne, Boulangerie Adam, Aqu'arelle) qui ont soutenu la cérémonie.

Le collège Léonard de Vinci de Marmoutier, avec 23 drapeaux complétaient le tableau et les élèves ont évoqué lors de la célébration des « Années de Plomb » l'ambiance « lourde », « terrifiante » et « difficile à vivre » des années 1940-45 en Alsace avec les témoins d'époque. La trompette du 15-3, Monsieur Yves Kieffer a été remarqué et remarquable avec l'interprétation poignante de « Ave Maria » en duo avec l'Orgue Silbermann et le message de dignité « Il Silencio » envoyé dans les anciens camps d'Allemagne pour saluer les défunts. Remerciements chaleureux à Yves pour sa prestation de qualité exceptionnelle.



JEAN-PAUL ANDRÈS : ACTEUR ET TÉMOIN

Né le 8 mai 1930, Jean-Paul, fils d'Alphonse Andrès et d'Adèle Weber a grandi à Marmoutier, une jeunesse banale jusqu'à «la drôle de guerre».



Début juin 1940, le sauve-qui-peut, décrété à la hâte, annonçait une défaite certaine, d'ailleurs comme par enchantement tous les soldats en cantonnement s'étaient éclipsés dans la nature. Très grosse déception pour tous, surtout pour le petit Jean-Paul, patriote en herbe, qui remisait avec tristesse ses espérances de victoire. Changement radical avec l'occupation ! Un ordre imposé mit fin au laisser-aller en usage. Pas de libertés, pas d'initiatives, des menaces et pressions sournoises mais réelles ! Discrets, nous apprenions à vivre en courbant l'échine car des yeux pas toujours complaisants et des oreilles indécates enregistraient tout et de gros soucis guettaient les familles rebelles. Dès l'automne 1944, la gloire du grand Reich s'effiloçait enfin et une lueur d'espoir pointait aux lisières des fronts. Malheureusement, mon unique frère, enrôlé de force, périt dans la tourmente en Pologne. Sa disparition a creusé une fracture profonde dans notre famille. Privé d'une référence de choix, j'ai été marqué pour la vie.

Suivaient les années d'études : Cours complémentaire, École Normale, École des officiers à Saint-Maixent, service militaire au 9^e Bataillon de Tireurs Marocains.

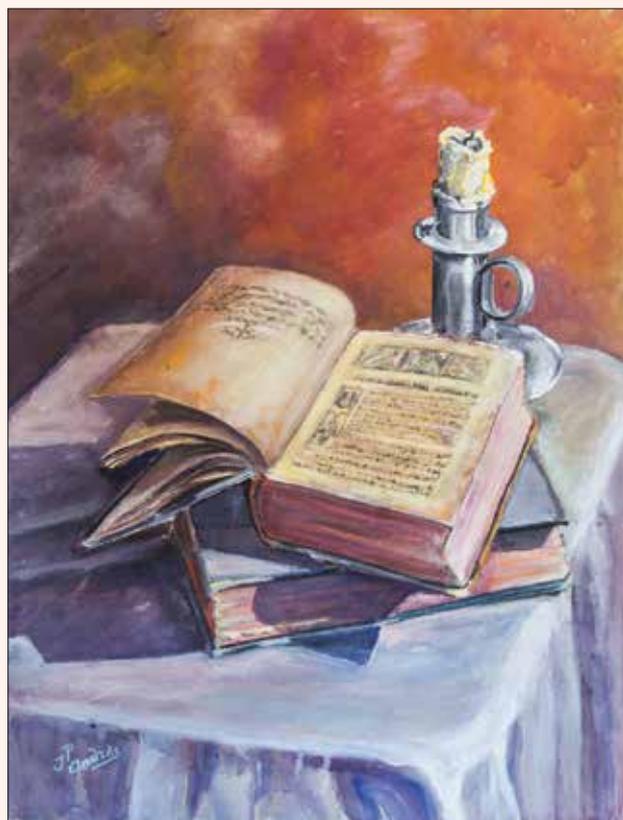
Après le mariage avec Alice Wetta en août 1953, le jeune couple s'installa dès 1954 dans une maison d'école sans confort à Eywiller, village d'Alsace Bossue où je réalisais de suite que l'exercice du métier d'instituteur débutant dans une classe unique, (du Cours préparatoire au Fin d'études), n'était pas chose aisée. Peu d'appui de la part des autorités mais des interventions dirigistes et rudes d'un inspecteur primaire, petit dictateur mesquin, imperméable aux spécificités locales. Heureusement, une population généreuse, respectueuse, soutenait avec beaucoup d'enthousiasme les initiatives de leur jeune maître exigeant et probant. Les dimanches, des supporters l'accompagnaient au terrain de football du S.C. Drulingen pour l'applaudir. Je compris dès lors que ces adolescents attachants méritaient toute mon attention. En l'absence de collège dans la région, ils

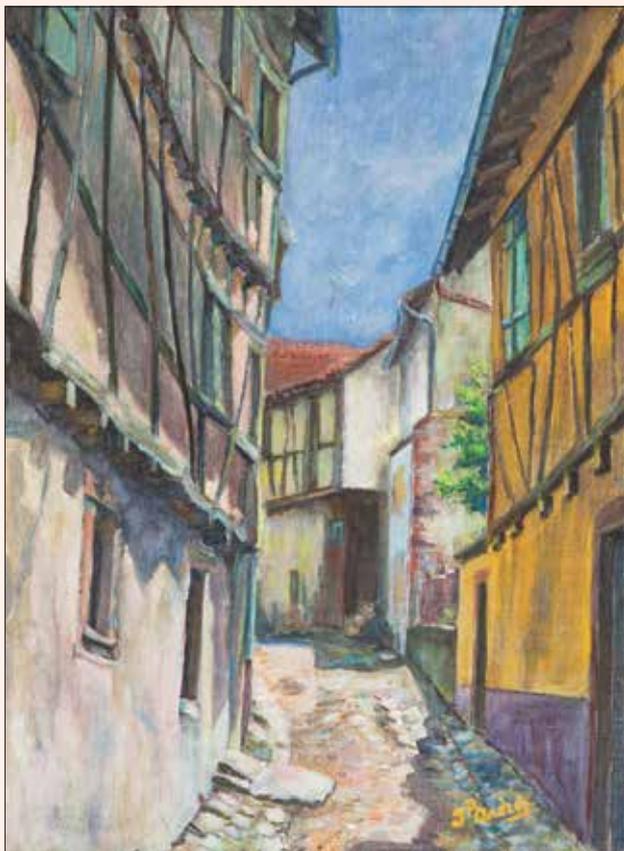
réussissaient souvent des carrières étonnantes grâce aux résultats à l'école primaire (succès au Certificat d'études Primaires) et dans l'entreprise qui assurait aux meilleurs une promotion intéressante. Il m'arrive encore, lors d'une rencontre fortuite avec l'un ou l'autre, d'évoquer certaines situations croustillantes d'un passé lointain.

En 1967, le couple avec ses trois enfants Michèle, Marcelle et Patrice déménagea pour revenir à Marmoutier. Titulaire d'un poste d'adjoint dans mon ancienne école, j'y retournai, heureux, malgré quelques souvenirs cuisants. Sans surprise, je découvris les mêmes locaux austères, les mêmes bancs chargés d'histoire, les mêmes lampes ternes, les rideaux délavés et les odeurs familières de la craie «Robert».

En mai de l'année suivante, patatras... un raz de marée inattendu et d'une brutalité surprenante s'abattit sur notre pays en mai 1968. Tout craque, tout vacille, tout semble s'écrouler car une multitude d'agitateurs de tous bords, sapaient avec une ardeur décuplée une République chancelante. Grèves massives, manifestations violentes, destructions ciblées semant la pagaille à tous les niveaux désorganisaient tous les services de l'État, les universités, les usines. Après des semaines de folie, grâce aux accords de Grenelle, les ouvriers enfin acceptaient de regagner leur travail et, malgré quelques soubresauts moins significatifs, tout semblait s'arranger.

Mais «la paix des braves» n'était qu'un leurre, l'urgence de rompre avec le passé s'imposait. L'école de papa avait vécu car le cocon douillet avait sauté. Les années 70 défilaient avec leur cortège d'initiatives contradictoires, de directives absurdes, de nouveautés décousues. Que de temps galvaudé en palabres, que d'occasions manquées !





En 1972 enfin, deux bonnes nouvelles : l'achat d'un mobilier scolaire modulable adapté au travail par groupes puis, ô divine surprise, la mise en place dans notre école de la mixité. Je saluais l'arrivée des filles connues pour leur sérieux, et j'espérais un impact positif sur l'attitude souvent désinvolte des garçons.

Le décor étant enfin planté, l'étude approfondie de notre langue pouvait être abordée. Une méthode active, innovante prenait le relais de la manière autoritaire, rigide jetée aux orties. Une phrase simple notée au tableau constituait le tremplin de notre envol. Méthodiquement on s'attelait à déplacer ou modifier les groupes (simplifier la phrase par des retraits, l'enrichir par des ajouts). La nouvelle approche plut et l'étude systématique de la langue avançait. Ainsi, sous forme de jeux dirigés et variés, les pièces de notre écheveau révélaient des vertus versatiles. Certaines revendiquaient une place bien précise, d'autres plus coopérantes acceptaient d'évoluer ailleurs ou même de s'esquiver. Si le maître remplaçait tel nom par un autre, il fallait procéder à certaines adaptations. Les inévitables accords qui variaient au gré du genre ou du nombre affichaient ainsi un visage plus cohérent, plus limpide. Réhabilitées également les austères propositions subordonnées que l'ancienne pédagogie évitait d'aborder. Tout le monde se familiarisait ainsi non seulement avec la richesse et les possibilités infinies de la syntaxe, mais profitaient d'une initiation solide à la grammaire et l'orthographe. Comme il n'y pas de compréhension sans bonne lecture, il fallait améliorer cette dernière. Deux fois par semaine, des phrases d'auteur reproduites au tableau servaient de paramètre. Après quelques essais de lectures d'élèves pris au hasard, vint la synthèse, le travail collectif qui menait en dernier lieu à une lecture correcte, intelligente, respectueuse des silences et des inflexions

de la voix. Il était réjouissant d'entendre les arguments des uns et des autres. Par contre, le texte libre, panacée illusoire d'une mode lancée à la ronde n'obtenait pas mon aval ! Érudées aussi les règles déclamées avec autorité, apprises par cœur mais mal appliquées ! Le tapage orchestré autour des fameuses mathématiques dites modernes, retomba vite car, après quelques tâtonnements indispensables, je compris qu'elles ne s'imposaient guère. Certains chapitres de la numération conservaient néanmoins leurs lettres de noblesse. Ainsi les relations de proportionnalité, évaluations, comparaisons, classements occupèrent-ils une place de choix sur une palette renouvelée. Le rabâchage stupide et fastidieux des tables de multiplication se dissipa dès lors, et l'acquisition plus aisée des opérations dégagait un temps précieux consacré à l'éveil de la logique. Même la sempiternelle règle de trois aussi prisée que piègeuse a pu être mieux abordée et maîtrisée.

Comme pendant des décennies on avait oublié de souffler sur la braise, rien n'avait bougé à l'école. Une torpeur fâcheuse étouffait les ardeurs. Peu d'éducation physique, du dessin ennuyeux consacré aux reproductions d'objets au crayon noir et des chants patriotiques ! Le sport, ses valeurs éducatives, manquaient cruellement. Je remplaçais le dessin d'une banalité désolante, par des approches plus artistiques, plus vivantes. Animation garantie quand les couleurs coulaient, se croisaient, se chevauchaient, s'accordaient et se sublimaient. Enfin, un rêve qui me taraudait depuis longtemps, une chorale pour les jeunes, ouverte à tous, vit le jour en 1969 pour fonctionner une vingtaine d'années. De grandes soirées, d'une conception originale, imaginées par des passionnés trouvaient un écho grandissant dans notre population locale, interloquée d'abord, puis conquise par le contenu inédit des spectacles. Chants, bien sûr, théâtre, sketches, poésies, textes choisis avec soin, projections, musiques adaptées, lumières séduirent le spectateur surpris et captivé.

Cultiver sans prétention, distraire sans vulgarité, c'était possible mais pas gagné d'avance !



En 2007, la maladie ! Depuis je me contente de suivre les événements avec beaucoup de recul. La flamme qui couvait sous les cendres, hésitante un moment, reprit heureusement une vigueur de bon aloi.

> CSE TENNIS DE TABLE



L'équipe 1 du CSE Marmoutier, en Régionale 1, visait la montée mais a échoué de peu lors des deux phases en terminant à chaque fois à la place de dauphin. L'équipe 2, après une descente de Régionale 2 en R3 en première phase, a manqué la remontée directe en finissant également à la deuxième place. Cette saison restera malgré tout positive,

et le club alignera toujours encore deux équipes au niveau régional la saison prochaine. Par ailleurs, le CSE Marmoutier vous donne une nouvelle fois rendez-vous pour son traditionnel Hari Owe qui se déroulera le 24 octobre prochain, toujours animé par les Rosystars.

> FOOTBALL CLUB DE MARMOUTIER



**FOOTBALL CLUB
DE MARMOUTIER**



Foot

Vous aimez le foot?
Vous avez entre 6 et 99 ans ?
Vous êtes une fille ou un garçon?
Vous êtes débutant ou pas?
Alors venez rejoindre nos équipes .

Prix des licences jeunes Saison 2015/2016: 60 €
Prix des licences séniors Saison 2015/2016: 80€

Notre médecin sera présent au stade municipal
Pour faire les visites médicales obligatoires pour les licences :
Le Mercredi 10 Juin 2015 de 15h30 à 17h00
Et
Le Jeudi 11 Juin 2015 de 18h00 à 19h00

Pétanque

Pour la saison 2015/2016,

Le FC Marmoutier ouvre à nouveau ses portes aux fans de pétanque.

Les cartes de membre sont au prix de 20 € l'année. Elles sont disponibles au stade Municipal.

Besoin de s'hydrater entre 2 parties?
Une buvette est à votre disposition.



NOUVEAUX HORAIRES :

Lundi : 15h–21h
Mardi : 15h–21h
Mercredi : 15h–21h
Jeudi : 15h–21h
Vendredi : fermé
Samedi : 9h–19h
Dimanche : 10h–13h

> ÉCOLE DE MUSIQUE JURQUET

9 premiers prix coupes, 7 sélections pour les finales avec d'autres récompenses en prime...

Voici le fruit d'un travail en profondeur effectué par Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet tout au long de l'année au sein de l'école de musique.

Les jeunes musiciens ont participé avec succès aux épreuves régionales organisées par les Écoles de Musique Associées (EMA) à la MAC de Bischwiller, qui se sont déroulées les 28 et 29 mars 2015.

Bravo à tous ces lauréats qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour être au top devant le jury.

Merci aux parents pour leur soutien.

L'école de musique propose des cours d'accordéon, de clavier, de piano, de chant et de formation musicale pour tout âge et tout niveau.

Des cycles d'essai et d'initiation sont proposés aux débutants à partir de 5 ans. L'élève pratique l'instrument, mis gratuitement à sa disposition, dès le 1er cours.

Un jardin musical pour les 3-4 ans fonctionne également.

Les inscriptions et renseignements se font dès maintenant pour la rentrée de septembre 2015.

Tél.: 06 08 49 45 85 ou www.danieljurquet.com

PALMARÈS

ACCORDÉON :

Initiation 1 : 1er prix Coupe : Florentin Ronvaux

CLAVIER :

Préparatoire 1 : 2e prix Plaquelette + sélection pour les finales : Loïc Lagel

PIANO :

Débutant : 1er prix Coupe : Yuna Waldmann

Initiation 1 : 1er Prix Coupe : Elodie Baumert, Mathilde Will ; médaille de bronze : Grégoire Verdet.

Initiation 2 : médaille d'or : Elsa Dusch, Auxane Frerejouan Chelouti

Préparatoire 1 : médaille d'argent : Déborah Gross

Moyen : 2e prix Plaquelette + sélection pour les finales : Colin Verdet

PIANO DIVERTISSEMENT :

Poussin : 1er prix Coupe : Maïssa-Lina Pecastaings

Préparatoire 2 : 1er prix Coupe + sélection pour les finales: Morgane Grutter, Arthur Verdet.

Fin de 1er cycle : 1er prix Coupe + sélection pour les finales: Marie Diebolt.

Elémentaire 1 : 2e prix Plaquelette + sélection pour les finales : Jocelyn Loux

PIANO VARIÉTÉS :

Elémentaire 2 : 1er prix Coupe + sélection pour les finales : Fleur Muller



> 2^E SYMPOSIUM DE SCULPTURE SUR PIERRE DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2015



Charlène Photo



La troupe de chevaliers d'Hassen et les troubadours HOUVOY

Après le vif succès de la 1^{ère} édition en 2013, la commune de Marmoutier a décidé de reconduire le symposium de sculpture sur pierre cette année et d'en faire dorénavant une manifestation biennale.

Sur la place du Général De Gaulle et durant 6 jours, six sculpteurs européens accompagnés par Fabio Secco, feront naître sous les yeux du public des œuvres dédiées à l'Art Roman. Ils seront rejoints en fin de semaine par des artisans et artistes locaux, potiers, forgeron, doreuse etc.

Des moments d'initiations à la sculpture et à la poterie seront proposés aux enfants des écoles mais aussi aux adultes.

Vendredi 18 septembre, Claude Oberlin, glyptographe animera une conférence passionnante sur les marques lapidaires, ouverte à tous.

L'après midi du samedi 20 septembre prendra une coloration médiévale avec la venue d'une troupe de chevaliers dirigée par Hassen Bouchakour, cavalier fauconnier et danseur équestre. Des combats corps à corps et diverses joutes se dérouleront devant les jardins monastiques de l'abbatiale. HOUVOY, musiciens- troubadours feront entendre leurs airs médiévaux égrenés sur des copies d'instruments anciens. Ces animations se prolongeront dimanche avec les déambulations de Sylvain et Catherine Piron-Paira. Le programme complet sera disponible prochainement.



Nicolas Eberhardt



Thierry Gangloff



Fabio Secco



Thomas Probst



Violette Arbogast



Catherine Kneip



Les artistes présents lors du 1^{er} Symposium en 2013, certains seront présents cette année

> LES DERNIÈRES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DU SAPIN AU BAOBAB

Notre dernier séjour au Sénégal fut riche en émotions et en nouveaux projets !

L'inauguration de notre école :

Comme nous l'avions relaté dans le précédent bulletin, notre école était fin prête à recevoir les enfants. C'est chose faite, une centaine de bambins entre 3 et 6 ans sont à présent scolarisés. Un vrai bonheur de voir tous ces petits découvrir l'école, buvant les paroles de leur maîtresse et heureux de découvrir les jeux mis à leur disposition. L'établissement fut inauguré en « grande pompe », avec les autorités locales et nationales, le maire de Saly, l'Inspecteur d'Académie, la Directrice de la Case des Petits..... Les djembés, la musique, une belle prestation des élèves (chants et petites scénettes) ont agrémenté la cérémonie dans un mélange de joyeuse décontraction, de fête, de



danse mais aussi de solennité.

Le Maire a encore une fois renouvelé sa promesse d'installer l'eau, de procurer les terrains mitoyens pour agrandir la cour qui s'avère trop petite et de construire le mur de clôture. L'électricité venant juste d'être installée avant notre arrivée.

Notre nouveau projet : la rénovation de l'école de M'Balakhate : Nous avons découvert l'année dernière une école de brousse dans un petit village situé à une heure de M'Bour. Cette école accueille environ 390 élèves répartis sur 7 classes. L'école est dans un piteux état : trois toits laissent passer la pluie (pluie torrentielle au mois d'août et septembre), la chape du sol laisse apparaître le sable, les murs sont tout gris. L'école a peu de moyens : pas de matériel ni de livres. Nous avons décidé, vu l'urgence de la situation, d'envoyer à la fin de l'année quelques cartons de livres (Série de livres de grammaire et de maths collectés dans les différentes écoles de la région), cahiers, stylos, jeux pour les élèves de la Case des Petits. Le tout est arrivé au mois de janvier lors du séjour des deux trésoriers de l'association. Après examen des besoins les plus urgents, conjointement avec l'équipe enseignante, nous avons décidé d'établir un projet sur les travaux suivants :

la réfection de trois toits

la pose de carrelage dans les 7 classes

la mise en peinture intérieure de toute l'école

Le tout pour un montant de près de 19 000€

Nous ferons les travaux au fur et à mesure de nos rentrées de fond et au mois de juin, seront remplacés les trois toits.

Le séjour de 10 jeunes de l'IMPRO d'Ingwiller au Sénégal : Notre association a été partenaire dans ce beau projet à savoir emmener dix jeunes découvrir l'Afrique. Durant 2 ans, ils ont participé à de multiples actions pour rentrer des fonds (confection de gâteaux, vente de vêtements customisés par leur soin, ouverture d'une boutique de mode au sein de l'établissement). Au vu des derniers événements : Ebola et actes de terrorisme, les parents au mois d'octobre dernier ont demandé un délai de réflexion. Au mois de janvier dernier, ils ont donné leur feu vert et les jeunes sont partis le 6 avril avec deux éducateurs ainsi que notre vice-présidente Marie Claire Grussenmeyer, initiatrice du projet.

Nous serons présent à la Wacht le samedi avant la fête des mères et aurons à notre stand de l'artisanat africain (sacs, bijoux, jolies boîtes....)!!! Pensez-y pour le cadeau des mamans.

N'oubliez pas de visiter notre site : www.dusapinaubaobab.com

> FÊTE DE LA MUSIQUE, FAITES DE LA MUSIQUE !



34^e édition au thème «Vivre ensemble la musique»

Marmoutier, fête la musique sur la place de l'abbatiale le 21 juin 2015, après la messe, jusqu'en fin de soirée. Un beau programme de musiques variées vous fera passer d'agréables moments Mais, Mélomanes amateurs ! ... venez si le cœur vous en dit, même si le programme est établi, il y aura toujours un petit «trou» pour que vous puissiez vous produire !

Venez nombreux, venez vous restaurer à midi comme en soirée

> FAM PIERRE VALDO

Le lundi 9 mars 2015 a eu lieu l'inauguration de la Médiathèque-Ludothèque du Foyer d'Accueil Médicalisé Pierre Valdo. Les résidents et leurs éducateurs étaient conviés à un temps de découverte de l'espace, des jeux et des livres. Après avoir coupé le ruban, chacun a pu tester et manipuler le matériel mis à disposition dans cette pièce.

L'animatrice, l'éducatrice de Sonora, l'éducatrice sportive et l'ergothérapeute ont animé ce moment et expliqué l'intérêt de tel ou tel matériel selon le niveau de motricité et le niveau cognitif du résident.

Le projet de Médiathèque-Ludothèque pour les résidents est né de l'idée de leur proposer un accès à un matériel de lecture et de jeu adapté mais aussi varié. En effet, un nombre restreint de résidents a la capacité de se rendre à la bibliothèque municipale et de profiter des ouvrages mis à disposition en ce lieu et comme nous tous utiliser les mêmes jeux se révèlent lassants et peu stimulants.

L'espace dédié dans une salle du FAM a pu voir le jour grâce aux dons monétaires collectés mais aussi grâce aux dons de livres ou de matériel de jeu adapté. Nous disposons pour le moment de jeux de manipulation et de motricité fine, de jeux tactiles et de jeux éducatifs.



Le printemps arrivant nous développons également un projet de jardinage pour permettre aux résidents de travailler la terre, de planter et plus tard cueillir le fruit de leur plantation. Chaque don compte afin d'améliorer le quotidien de nos résidents et de favoriser leur bien-être alors si vous aussi vous souhaitez soutenir la Fondation, vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de la Fondation Protestante Sonnenhof, FAM Pierre Valdo, 1 rue Albert Schweitzer à Marmoutier / Sonnenhof – CCP STRASBOURG 1143 C.

Géraldine MEHL, Directrice adjointe du PASA, Responsable du FAM Pierre Valdo



> ASSOCIATION D'EDUCATION CANINE DE MARMOUTIER



L'A.E.C.M. est là pour vous aider à créer un climat de confiance avec votre animal, et ce, quelque soit sa race ou sa taille !!!

Un chien bien éduqué et sociable est beaucoup plus agréable à la maison comme en promenades !

Alors n'hésitez plus, donnez lui sa chance et venez rejoindre ce club familial.

Cette année l'A.E.C.M. fête ces trente ans d'existence lors de sa traditionnelle démonstration, qui aura lieu le 28 juin.

- Président : PAICHELER REYNALD - 6 rue de la Gare 67270 Wilwisheim Tél. : 03.88.03.44.83 06.28.22.35.40 - e-mail : paicheler.reynald@orange.fr
- Site internet : <http://aecmarmoutier.free.fr>
- Page Facebook : <http://facebook.com/n-page-Marmoutier-France-AECM>
- Inscriptions : sur le terrain, au moment des cours
- Séances d'activités : les dimanches de 9 h à 11 h (sauf fériés et jours de manifestations)
- Les mercredis soir de 19 h 30 à 21 h 30 (cours d'été 1^{er} cours gratuit)



au service des assurés sociaux



L'UNIAT (Union des Invalides et Accidentés du Travail), association de droit local (loi de 1908), ne se consacre pas seulement aux invalides et accidentés du travail. Son champ de compétence comprend aussi les **handicapés, les préretraités, les retraités, les veuves, les chômeurs, les personnes de grand âge, bref tout assuré social**, quel que soit son âge ou son régime de protection sociale.

L'UNIAT regroupe, informe, conseille et défend en matière d'accidents du travail et maladies professionnelles, d'assurance maladie, invalidité, décès, d'assurance vieillesse et veuvage, de retraite complémentaire. L'UNIAT vous assistera dans de nombreuses démarches ; la liste complète serait trop longue à détailler mais ci-après quelques exemples :

- Indemnisation et préretraite amiante
- Assurance chômage et allocation équivalent retraite
- Retraite et retraite complémentaire anticipées
- Mise en ordre du compte et rachat de cotisation
- Pension de réversion et veuvage
- Carte d'invalidité et carte de stationnement
- Allocation aux adultes handicapés et ses compléments
- Prestation de compensation du handicap
- Reconnaissance de travailleur handicapé
- Aménagement ou amélioration de l'habitat
- Exonération cotisations sociales (CSG, CRDS etc.)
- Allocation autonome aux personnes âgées
- Exonération taxes d'habitation, télévision et foncière
- Déclaration des revenus
- Prestations familiales
- Secours exceptionnels...

Le « Rentier Social », trimestriel de l'association - une mine de renseignements sociaux - informe les adhérents de l'évolution de la législation sociale, dans une rédaction simple et claire, compréhensible de tous.

UNIAT

Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail

Isolés vous êtes sans défense. Unis vous êtes une grande force.



Président : Mr BODEIN Michel
 22, rue du Sergent Hoff 67440 MARMOUTIER - tél. 03.88.70.68.36
Correspondante de l'association : idem
Lieu d'activité : salle B de la mairie - MARMOUTIER
Permanences : en présence d'un délégué du siège 3^{ème} Mardi des mois Pairs de 15h30 à 16h30

Adresse : 28 rue du Faubourg de Saverne – STRASBOURG

Tél. 03 88 15 00 05 **courriel :** uniat@uniat-alsace.fr

Site web : www.uni-at-alsace.fr

Heures d'ouverture :

Lundi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h

Mardi et Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

le Président de la Section de Marmoutier
 Mr. Michel Bodein.

> NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La journée de Nettoyage de Printemps à Marmoutier s'est tenue la matinée du samedi 11 avril. Une soixantaine de participants élus, représentants d'associations et citoyens se sont mobilisés pour récupérer les déchets disséminés en ville, dans les espaces verts ou dans la zone industrielle et commerciale. Environ 20m3 de déchets ont été récupérés, mais il reste encore fort à faire pour débayer le ban de tous les

dépôts sauvages qui dégradent notre cadre de vie et polluent notre environnement.

A l'issue du ramassage, les participants se sont retrouvés en mairie pour une petite collation offerte par l'hypermarché E. LECLERC de Marmoutier. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur contribution !



> LA DERNIÈRE ORCHIDÉE SAUVAGE DE LA KOPP



Il y a quelques dizaines d'années, le sommet du Koppberg était recouvert d'anémones pulsatiles, mais aussi de quelques variétés d'orchidées sauvages. Somptueuses et délicates, elles faisaient le bonheur des promeneurs et des naturalistes. D'après les botanistes ce sont les vents du sud qui déposèrent les semences de ces plantes méditerranéennes au sommet de la colline.

Dans notre région les orchidées sauvages croissent et se développent surtout dans les zones calcaires, de préférence sur les talus ensoleillés. Elles n'apprécient guère les apports d'engrais ou de matières organiques. Malheureusement elles sont entrain de disparaître du monde végétal de notre belle colline, victimes de l'agriculture intensive.

En 2014, de minutieuses recherches n'ont permis de n'en localiser plus qu'une seule, la dernière ! Il s'agit d'une orchidée terrestre européenne du genre *Gymnadenia conopsea* : «Plante élancée à feuilles dressées, à inflorescence dense cylindrique de 20 à 80 petites fleurs lilas ou violacées, parfois plus claires, parfumées au crépuscule. Les fleurs sont prolongées par un long éperon nectarifère horizontal au départ, puis arqué vers le bas».

> DISPARITION TRAGIQUE DE LA MAISON MONASTIQUE MARTIN

Disparition tragique de la maison monastique MARTIN rue du Couvent

De 575 à 596 fut fondé par Saint Léonard disciple du moine irlandais Saint Colomban le monastère de Marmoutier. Pendant la même période fut aussi érigée l'Abbaye Léobardi Cella ou Loewatzell.

Marmoutier était depuis le Moyen Age une petite ville fortifiée avec, à l'intérieur, le couvent et son Abbaye. L'Abbé Maur, le 2ème fondateur du couvent a fait entourer au 8 ième siècle le monastère d'une enceinte fortifiée servant de défense et d'ornement (Histoire de l'Abbaye de Marmoutier de l'Abbé SIGRIST – Tome 1).

Le mur d'enceinte de hauteur variable construit en grès rose des Vosges avait une épaisseur dépassant souvent 1.50 mètre. Cette enceinte fortifiée n'offrait au XII ème siècle pour tout passage que deux portes « das Oberthor » et « das Niederthor ». Au XIV ième siècle on a ajouté une troisième ouverture « das Bergthor » ou « Herrenthor ». Ces trois ouvertures facilitaient considérablement les contrôles des rentrées vers la ville. Un fossé le Stadtgraben entourait le mur fortifié de toutes parts.

La maison MARTIN Léon et la maison LACKER Emma (anciennement KRUG Charles) étaient des bâtiments monastiques qui semblent avoir abrité le musée et le matériel scientifique du Couvent. Entre ces deux maisons il y avait un passage très étroit d'environ 2.30 mètres selon un ancien plan cadastral. Ces deux bâtiments étaient reliés par des voûtes dont les restes sont encore visibles sur le pignon de la maison LACKER. A part les trois

portes, le passage étroit servait aux moines pour se rendre en dehors du mur d'enceinte et du fossé à l'Orangerie, au Vivier et au Schossgarten.

M. Léon MARTIN, ébéniste, était propriétaire de la maison d'habitation avec une grange au 54 rue du Couvent d'une contenance de 2.44 ares, vestiges



d'un ancien bâtiment historique construit en pierres de taille avec de grandes arches (voir photos prises en 1914).

Avant la deuxième guerre mondiale, M. Léon MARTIN est parti chez sa fille Marie Thérèse LEAL/MARTIN domiciliée à Champigneules où il avait des affinités françaises de l'intérieur de la France. M. MARTIN y mourut le 13.12.1940.

Comme la maison MARTIN Léon était inoccupée après son départ chez sa fille, c'est M. EDIGHOFFER Gustave, Maire pendant l'occupation allemande,

Histoire

qui a agi de sa propre initiative sans avoir été mandaté par la municipalité de cette époque de faire démolir en 1944 la maison MARTIN Léon comme « FREINDESGUT » pour pouvoir élargir la rue du Couvent.

l'immeuble démolie une somme représentant la valeur de l'immeuble et aux frais du procès.

De la maison historique MARTIN Léon, démolie en 1944 persiste encore le mur côté Nord avec arche intérieure (voir photo). Ce mur ancien serait à préserver par la Commune comme site



Les ouvriers municipaux de l'époque, Messieurs Jean-Baptiste RUBERT et Florent SCHNEIDER avaient participé à cette démolition.

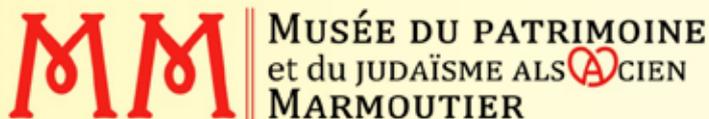
En 1946, les héritiers MARTIN/LEAL ont intenté un procès contre la Commune pour la rendre responsable de la démolition de leur maison 54 rue du Couvent.

Après une procédure très longue, c'est finalement en 1952 que M. EDIGHOFFER Gustave a été condamné par jugement du Tribunal de 1^{re} Instance de Saverne à verser aux propriétaires de

historique ancien à classer. A ce mur ancien est adossée l'ancienne maison d'habitation SCHMITT – DUPUIS (propriétaire actuel SCHOOR Luc) qui en train de s'écrouler en menaçant ruine.

M. BERSUDER Raymond

> MUSÉE DU PATRIMOINE ET DU JUDAÏSME ALSACIEN



MUSÉE DU PATRIMOINE
et du JUDAÏSME ALSACIEN
MARMOUTIER

ANIMATIONS 2015

Sauf mention contraire, toutes les conférences – gratuites – ont lieu dans la salle de conférence du Musée.

Vendredi 5 juin à 18h30,

Légendes du diable en Alsace.
Gérard LESER

Vendredi 26 juin à 20h30,

à l'ancienne synagogue de Marmoutier,
La Marche de Marmoutier aux XVIe et XVIIe siècles.
Daniel PETER

Dimanche 6 septembre à 15h

Journée européenne de la culture et du patrimoine juifs,
Ponts et dialogues interculturels.
Mme et M. Roland HEYMANN

Dimanche 20 septembre à 14h30 et à 15h30

Journée européenne du patrimoine,
Visite-conférence* : Le cimetière israélite de Marmoutier.
Jean-Pierre KLEITZ

Dimanche 11 octobre à 15h,

Légendes autour des sources guérisseuses.
Guy TRENDEL.

* la visite-conférence aura lieu sur place, au cimetière israélite, dans le Tannenwald ; en cas d'intempéries, à la salle de conférences du Musée.

LES ACTIVITÉS DU MUSÉE



L'accueil des scolaires est mis à l'honneur au Musée !

Les enseignants peuvent nous contacter pour des visites pédagogiques ou ludiques, des jeux ou pour un conte dans la stub, organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale de Marmoutier. Les nombreuses autres activités, les conférences, les expositions temporaires, les visites thématiques..., sont communiquées sur notre site internet, www.museedemarmoutier.fr, dans la rubrique « actualités ».

Le Musée poursuit également la conservation et la valorisation du patrimoine alsacien par l'acquisition de belles pièces, qui sont à découvrir dans les salles tout au long de l'année.

Nos coordonnées :

03.88.02.36.30 (du lundi au vendredi, 10h-12h et 14h-17h)
musee.marmoutier@orange.fr



LA MESURE DU TEMPS

Exposition temporaire de mai à octobre 2015



D'Zit geht rum... Le temps passe, et le mesurer précisément est devenu de plus en plus important pour les Hommes, de plus en plus occupés !

Sans prétention à l'exhaustivité, l'exposition temporaire de la saison 2015 du Musée se propose d'illustrer l'évolution de la mesure du temps en Alsace, de la Renaissance au XXe siècle, à travers quelques beaux instruments de mesure du temps.



Devenus témoins d'une époque, ces instruments de mesure donnent à voir l'évolution de la perception du temps, ainsi que celle des techniques et des prouesses horlogères.

Pendules, montres portatives peuvent également -et le deviennent souvent !- être des signes extérieurs de richesse, de puissance et de coquetterie.



Du cadran solaire aux horloges à rouages avec automate, du sablier au chronomètre de marine, ils surprennent par leur diversité et l'ingéniosité de leur concepteur.

Une belle place est laissée aux traditionnelles horloges de la Forêt-Noire, autrefois présentes dans la stub alsacienne.

Les guides bénévoles auront plaisir à vous faire découvrir ces pièces, au gré d'une prochaine visite du Musée.



LE MUSÉE EST OUVERT :

Les dimanches et jours fériés,
du 3 mai au 25 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Du mercredi au samedi,
de juillet à septembre, de 14h à 17h.

et toute l'année pour les groupes, sur réservation.

Chapelles remarquables

Pour la 15^e année consécutive une exposition-photo met en lumière une parcelle du riche patrimoine du Pays de Marmoutier. Après les trésors de l'abbatiale, les croix rurales, les châteaux de la Marche, les celtes et les moines à Marmoutier, les bornes armoriées, les vitraux de la nef, la réfection de la charpente, l'orgue Silbermann, l'église de Reinacker, l'œuvre d'Albert Kahn, Croyances et piété populaire... l'amateur de l'histoire locale Jean-Paul Lerch, nous fait découvrir trois chapelles méconnues et souvent ignorées par l'Histoire.



Le registre des décès de Schwenheim relate un miracle qui serait à l'origine de la **CHAPELLE DE SCHWENHEIM**. Un homme possédé du démon se rendant à Haegen, vint à passer devant une croix placée sur le chemin de Lochwiller. Il tomba à terre et s'écria «*Ici la croix me sera propice*», et le démon le quitta. Le 21 mai 1771 on posa la première pierre de la chapelle de la Croix. Elle fut achevée et consacrée le 14 septembre de la même année et devint un lieu de pèlerinage très fréquenté.

La **CHAPELLE DE BIRKENWALD** dédiée à la Vierge Marie, est nichée sur les hauteurs, à la place de l'ancien village détruit lors de la Guerre de Trente ans et reconstruit plus bas, au bord de la rivière. Sur le linteau de la porte d'entrée sa date de construction 1751 et le monogramme MAR. Un calvaire et une peinture de la nativité de la Vierge Marie ornent la façade.



Des sept sanctuaires de Marmoutier, il n'en reste plus que deux : l'abbatiale et la **CHAPELLE SAINT-DENIS** au cimetière. Préservée lors de la révolte paysanne en 1515, de la guerre de trente ans et des conflits du XX^e siècle elle traversa l'histoire sans dommages. Quelle était sa fonction initiale ? Fut-elle le premier sanctuaire des habitants de Maurimonastérium ? Était-elle antérieure à l'ancienne église paroissiale située à une cinquantaine de mètres ? Pourquoi le choix de son nom, l'évêque de Paris ? L'exposition tente de proposer quelques réponses sur sa fonction, son architecture et son aménagement.

Exposition-photo à l'abbatiale de mai à octobre 2015



GROUPE MÉDICAL DES DOCTEURS LETT ADES ET JOLIVET
21, rue Neuve - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 66 57

DOCTEURS MESSMER et TSOUKAS
8A, rue de Schwenheim - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 05

DOCTEUR CLAUDIA ZILLOX-WENDLING
46 A, rue du Mal de Lattre de Tassigny
Marmoutier - Tél. : 03 88 70 80 99

CABINET DENTAIRE DES DRS SCHOEFFLER ET WALCK
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 67 36

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS SCHMITT - FORESTI ET SCHNEIDER
33, rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 05

ANNE & CHRISTOPHE DETREILLE MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 82 81

CABINET D'INFIRMIÈRES-INFIRMIER
89, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.43.16

CABINET D'ORTHOPHONIE VILLEMEN ET ULLMANN
1, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 99

GARDE ET AIDES A DOMICILES POUR PERSONNES DÉPENDANTES
2, rue du Vieil Hôpital - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 23 10

PHARMACIE BROCKERS
15, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 38

CAISSE D'ÉPARGNE
23, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 08 20 320 021

CRÉDIT AGRICOLE
14, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 66

CRÉDIT MUTUEL
33, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 0 820 894 756

LA BANQUE POSTALE
17, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 22 31

Roland RUNTZ Électricité
18, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03.88.70.65.97

Dany BURGER Sanitaire-ferblanterie-chauffage-carrelage
37, rue du Griffon - Marmoutier - Tél. : 06 31 21 60 00

RAMONAGE J.-L. et C. KAUFFENSTEIN
42, rue Principale - 67700 Otterswiller
Tél. : 03.88.91.66.72

Menuiserie KLEIN Menuiserie Ebenisterie d'Art
1, rue de la Gare - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 31

Christophe RICHERT Menuiserie-ébenisterie d'art
2a, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03.88.71.45.79

BET fluides SOLENTIS Sébastien FREREJOUAN
14, Quartier Saint-Denis - Marmoutier
Tél. : 03 88 00 03 70/06 50 81 07 97

Léonard SCHAEFFER - Peinture
6, rue Saint-Quirin - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 63

Joseph ZUBER Charpentes, Couverture, Zinguerie
17, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 66

Manuel ISCHIA Parquets, revêtements de sols
15, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 63 52

GARAGE C.Z. AUTOS
46, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 89 89

GARAGE ADAM
4, R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 10

GARAGE HOUZELLE
R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 55

INFORMATIQUE DE L'EST
54, rue du Couvent - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 16

SECRETS DE FÉE Couture, Retouches
Atelier/Vente : 6, place du Général de Gaulle
Marmoutier - Tél. : 06 86 70 07 22

Etienne GANTZER Boucherie-charcuterie, traiteur
9, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 28

Blanche HERTSCHUH Alimentation générale
12, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 52

ACB Informatique Albrecht Christophe
38, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 09 53 25 46 50 - <http://acbinformatique.free.fr>

Patrick JANES Boucherie-charcuterie, traiteur
41, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 26

Jean-Paul ADAM Boulangerie, pâtisserie
11, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 44

LA GOURMANDISE Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 87 87

MAXI PIZZA Pizzas et tartes flambées
18, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 83 76

COIFFURE AQUAR'ELLE
2, rue du Mal Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 00

COIFFURE STAUB
7, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 52

PASSIONA COIFFURE
16, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 89 5

COIFFURE POINT
Centre commercial Rond-Point - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 44 00

ELLE Esthétique Institut de beauté
22, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.40.29

Francis DESSERT Chaussures
29, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 51

Francine SPOHR Tabac, presse, loto
19, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 86 80

Salomé SCHNEIDER Bazar
1, place du Colonel de la Horie - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 37

Claude ERNENWEIN Poterie d'art
78, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 50

Jean-Louis GRAD - PHOTOGRAPHE
50, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 02

PHOTO PEDRA
Photos mariage, scolaire, portrait à domicile
13, rue du Plan - 67 440 Marmoutier
Tél. : 06 68 12 91 27/03 88 70 66 98 - PEDRAB@FREE.fr

BORNI David Maître plâtrier
2, Route Nationale - Marmoutier
Tél. : 03 88 91 39 67 - Fax 03 88 91 84 46

BAR RESTAURANT PMU À LA CHARRUE
31, rue du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 37

HÔTEL - RESTAURANT À LA COURONNE
1, rue du Mal de Lattre de Tassigny Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 32

HÔTEL - RESTAURANT AUX DEUX CLÉS
30, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 08

RESTAURANT LE GOURMET
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 02 32 11

TB INFORMATIQUE
Services informatiques pour particuliers et professionnels
22-22a, rue du sergent Hoff - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 68 36 - www.tb-informatique.fr

PLOMBERIE BURCKEL Tous travaux
d'installation et dépannage sanitaire et chauffage
Conception de salle de bains
66, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 06 69 03 67 67 - plomberie.burckel@gmail.com

FLORE ET SENS Créations Florales
20, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 09 52 72 18 60

TRICOTAGE MARMOUTIER (magasin d'usine)
28 rue du 22 Novembre - Tél 03 88 71 48 00
Ouverture du mardi au vendredi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h à 18h

DÉSAMIANTAGE - TDA
13 rue Guttleutfeld-Marmoutier
Tél. : 03 88 70 53 99 - www.tda67.com

GRISSMER MICHAEL ET DIAS PAULA
Agents de proximité et conseil en immobilier
à Marmoutier
0686169360 / 0659927836